

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans *Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique* en date du

14 août 1914

Des renseignements complets sont enfin publiés sur la façon dont s'est effectuée l'occupation de Liège par les Allemands.

Le **jeudi 6 août**, à 3 h30, arrivent en ville des parlementaires allemands. Ils déclarent qu'ils veulent la reddition de la place de Liège, ville et forts.

Il leur est répondu par le général Lemans que s'ils veulent occuper la ville, cela lui est parfaitement indifférent et que les forts étant intacts, ils ne se rendront pas.

A 8 heures, commence le bombardement de Liège. Toutes les heures, deux ou trois projectiles sont lancés sur la ville. La panique s'empare d'une partie de la population.

A 3 heures du matin, la canonnade est partout plus vive.

La toiture des constructions intérieures de la citadelle est incendiée par les obus allemands. La citadelle est évacuée par les troupes belges.

A 5 heures du matin, les Allemands entrent en ville ; ils occupent le palais du gouvernement provincial et se rendent à la citadelle.

Le comte Lammsdorf, chef d'état-major du Xe

corps d'armée allemande – portant le titre de chef de l'armée de la Meuse – se présente à l'hôtel de ville pour parler à M. Kleyer, bourgmestre, afin qu'il l'accompagne à la citadelle où une conférence importante doit avoir lieu.

Le comte Lammsdorf déclare à la population de Liège qu'elle n'a rien à changer à ses habitudes, qu'elle doit ouvrir les magasins et qu'elle n'a rien à craindre. Il termine en disant : « *Vous êtes chez vous, monsieur le bourgmestre* ».

Le général Lemman se retire dans un fort.

Le comte Lammsdorf déclare à nouveau, très nettement, au bourgmestre que, maître de la ville, il entend que les forts soient remis entre les mains de l'autorité militaire allemande, que, sans cela, le bombardement de la ville reprendra et continuera jusqu'à reddition complète et sans conditions des forts.

Comme suite à l'échange de vues qui avait eu lieu, le chef d'état-major allemand autorisait des délégués à traverser les lignes allemandes pour aller conférer de la situation avec le général Lemman et avec le Roi s'ils le jugeaient utile.

Le bourgmestre de Liège, très affecté du sort qu'on voulait réserver à la ville, s'empresse de rentrer à l'hôtel de ville où il réunit d'urgence quelques conseillers communaux et des notabilités parlementaires.

L'opinion générale est que la démarche doit être tentée et qu'il faut s'efforcer d'obtenir la remise

des forts à l'autorité allemande.

Une des personnalités présentes fait pourtant observer que les forts sont intacts et qu'il n'y a dès lors, pour le lieutenant-général Leman, pas lieu d'en faire la remise. La ville de Liège n'est pas, en réalité – dit-il –, entourée d'une enceinte ; elle ne peut être considérée comme place forte et la meilleure preuve en est dans l'occupation de la ville par les Allemands.

Malgré ces observations, il est décidé que Monseigneur Rutten, évêque de Liège, M. Kleyer, bourgmestre, et M. Gaston Grégoire, député permanent, se rendront chez le général Leman et se mettront ensuite en rapport avec le Roi.

Le comte Lammsdorf avait promis des sauf-conduits pour les délégués, en les priant de venir les chercher à la citadelle.

Il leur avait également demandé de se faire accompagner par des personnes influentes auxquelles il désirait bien exposer la situation de la ville de Liège.

C'est dans ces conditions que les trois délégués se rendent à la citadelle, où on leur remet les laissez-passer. Ils avaient été amenés dans deux automobiles où flottaient des drapeaux blancs. Au moment où ces trois délégués allaient sortir, munis des laissez-passer revêtus du cachet du chef de l'état-major de l' « *Armée de la Meuse* », la porte de la citadelle fut fermée et le comte Lammsdorf déclara que toutes les personnes

présentes étaient gardées comme otages. Il ajouta: « *Des soldats allemands ont, dans certaines communes, essuyé des coups de feu tirés par des civils. Si pareils faits se représentaient encore, les otages en répondraient. Nous voulons, au début de la campagne, faire un coup d'éclat ...* »

Malgré les protestations des personnes arrêtées, qui estimaient qu'il y avait là une violation flagrante du droit des gens et de la parole engagée, les otages furent mis dans des casemates, excepté le bourgmestre de Liège, qui fut seul autorisé à aller auprès du général Lemans et éventuellement auprès du Roi.

Toutes les personnes qui, ce jour-là, entrèrent à la citadelle furent gardées et enfermées dans des casemates jusqu'au lendemain. Mais huit otages furent conservés, hormis Monseigneur Rutten et M. Kleyer, qui furent autorisés à vaquer à leurs occupations, tout en restant à la disposition du commandant.

Les otages passèrent toute la nuit dans des casemates humides, sur de mauvaises paillasses. Ils restèrent enfermés jusqu'au dimanche 9 août, à une heure de l'après-midi, ayant eu pour leur première journée de captivité, un demi-pain et de l'eau (1) !

Le régime appliqué à la ville est très sévère. Les gardes civiques font, sans armes, le service de police.

La ville est fortifiée à l'intérieur. Des mitrailleuses sont mises dans les principales artères et sur les ponts encore utilisables. Sur le Pont-Neuf notamment, il y a un canon et une mitrailleuse de chaque côté. Au milieu se trouve une charrette de déménagement contenant des prisonniers belges et cela, prétend-on, pour éviter qu'on fasse sauter le pont. Toutes les rues allant vers la Hesbaye et la citadelle, et notamment les rues de la Campine et de la Hesbaye ont été coupées par des barricades garnies de mitrailleuses.

* * *

Après la prise de Liège le gouvernement allemand a fait soumettre au gouvernement belge, par l'entremise d'une puissance neutre, la note suivante :

« La forteresse de Liège a été prise d'assaut après une défense vaillante. Le gouvernement allemand regrette profondément que la manière d'agir du gouvernement belge vis-à-vis de l'Allemagne ait rendu nécessaire des rencontres sanglantes. L'Allemagne ne vient pas en Belgique en ennemie. Ce n'est que forcée par les circonstances et en présence des dispositions militaires prises par la France, qu'elle a été obligée de prendre la grave résolution de pénétrer en Belgique, et qu'elle a dû occuper Liège comme point d'appui pour ses opérations militaires ultérieures. L'armée belge ayant, par sa résistance héroïque contre une grande suprématie, sauvegardé de la manière la plus brillante l'honneur de ses armes, le gouvernement allemand prie

Sa Majesté le Roi et le gouvernement belge d'épargner à la Belgique la continuation des horreurs de la guerre. Le gouvernement allemand est prêt à faire avec la Belgique n'importe quelle convention qui puisse, d'une manière quelconque, être rendue compatible avec le différend entre lui et la France. L'Allemagne affirme à nouveau, de la manière la plus solennelle, qu'elle n'a pas été guidée par l'intention de s'approprier du territoire belge, et que cette intention lui est totalement étrangère. L'Allemagne est encore toujours prête à évacuer immédiatement le royaume de Belgique dès que la situation sur le territoire de la guerre le lui permet. »

Le 13 août, la Belgique répondait en ces termes :

« La proposition qui nous est soumise par le gouvernement allemand répète la demande formulée dans l'ultimatum du 2 août. Fidèle à ses obligations internationales, la Belgique ne peut que répéter sa réponse à cet ultimatum, d'autant plus que depuis le 3 août sa neutralité a été violée, qu'une guerre douloureuse a été portée sur son sol et que les puissances garantes ont répondu immédiatement et loyalement à son appel de secours. »

(1) Voici les noms des otages : Monseigneur Rutten, évêque de Liège, MM. le bourgmestre Kleyer, le député permanent Grégoire, les sénateurs A. Fléchet, Van Zuylen, Ed. Peltzer et Colleaux, les représentants de Ponthière et Van Hoegaerden et l'échevin Falloise.

Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in **La Nación** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Lisez aussi :

Roberto J. **Payró** ; « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un incomunicado (13) : las fortalezas belgas* » (Loncin / Liège) ; in **La Nación**; 30/11/1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140815%20PAYRO%20TOMA%20FUERTE%20LONCIN%20FORTALEZAS%20BELGAS%2013.zip>

Version française :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140815%20PAYRO%20PRISE%20DU%20FORT%20DE%20LONCIN%20FORTERESSES%20BELGES.pdf>

Pour votre édification, lisez aussi du journaliste argentin Roberto J. **Payró**, à partir du 23 juillet 1914 (19140723), notamment la version française de son article de synthèse « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad * de Bélgica* (20-25) » (in **La Nación** ; 07-12/12/1914) :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

Vous trouverez aussi ce que dit Francisco **Orozco Muñoz**, volontaire (mexicain) de la Croix-Rouge belge à Liège, dans **La Belgique violée** (*éphémérides de l'invasion*) pour les datés des 14-16 août 1914 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140814-15-16%20OROZCO%20BELGIQUE%20VIOLEE%20EPHEMERIDES%20INVASION.pdf>

Découvrez la version française des *mémoires* de Brand **WHITLOCK**, traduite à partir de **Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative**, en l'occurrence **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles**. Pour les liens des 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez aussi ce qu'en dit Hugh **GIBSON**, premier secrétaire de la Légation américaine à Bruxelles,

dans *La Belgique pendant la guerre* (journal d'un diplomate américain), à partir du 4 juillet 1914 (en français et en anglais).

Voyez ce qu'en disent, à partir du 20 août 1914, Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 1 : 1914-1915). *L'immortelle mêlée. Essai sur l'épopée militaire belge de 1914* (Paris, Perrin et Cie ; 1919, 327 pages) de Paul **CROKAERT** et, en particulier son chapitre IX, « *Liège nous sauva* » (pages 92-96)
<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%209.pdf>

Tous ces documents sont accessibles via
<https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>